

# Agréer mon hébergement VACAF

## - Dispositif de la CAF -



### ○ Établissements touristiques concernés

- Hébergement classé Atout France 2 à 4 étoiles qui propose des animations, un club enfants ou des espaces collectifs destinés aux familles
- Les établissements sans classement, les hébergements classés Atout France 1 et 5 étoiles et tout autre projet dédié à l'accueil des familles seront étudiés dans le cadre d'une commission de labellisation.

### ○ Explicatif

VACAF, mission nationale de la branche Famille, accompagne les Caisses d'Allocations Familiales (CAF) dans leur politique vacances et gère leurs dispositifs d'aides aux vacances.

VACAF facilite l'accès aux vacances et aux loisirs au plus grand nombre de familles et d'enfants. Des aides aux temps libres sont accordées aux familles allocataires pour des séjours familiaux dans des campings, des villages vacances ou centres de vacances agréés VACAF :

- L'aide aux vacances familles (AVF)
- L'aide aux vacances sociales (AVS).

**Info :** Dans le cadre d'une labélisation AVS, le partenaire s'engage à faciliter l'organisation du séjour en lien avec le travailleur social ou l'association qui porte le projet vacances du touriste. Un engagement en amont et pendant le séjour avec la présence d'une personne référente.

Pour les familles, les aides VACAF sont attribuées en tiers payant (dans la limite des fonds disponibles). Elles paient le reste à charge après déduction du montant de l'aide allouée par la CAF du prix du séjour.

Pour le partenaire labélisé, VACAF lui verse le montant de l'aide directement après la réalisation du séjour, sur facturation.

L'agrément VACAF est attribué à des structures volontaires qui souhaitent s'engager socialement dans l'accueil des familles en situation de précarité.

# Agréer mon hébergement VACAF - Dispositif de la CAF -



## ○ Notre petit conseil

Les bénéficiaires de ces aides et les personnes en situation de handicap souhaitent partir pendant les vacances scolaires. Ainsi, il est important de leur offrir des vacances sur ces périodes et non uniquement hors saison.

## ○ Plus-value pour le professionnel

- Contribuer à faciliter le départ en vacances des familles

## ○ Plus-value pour le touriste

- Accéder à des hébergements touristiques de qualité correspondant à leur budget et bénéficier d'un accueil non discriminant.

Pour en savoir plus sur l'agrément VACAF, [cliquez ici](#)

---

**Ille & Vilaine Tourisme vous accompagne dans vos démarches et vous propose :**

- Un temps d'échange
- De vous transmettre des informations sur le dispositif
- Des conseils avisés.



## Votre contact à Ille & Vilaine Tourisme



Léa Capelle, Chargée de mission tourisme pour tous  
Email : [l.capelle@ille-et-vilaine-tourisme.bzh](mailto:l.capelle@ille-et-vilaine-tourisme.bzh)  
Tél : 06 64 42 31 75